

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE SORO ET FILS » en abrégé « ESF »

Siège Abidjan – Anyama – Belleville 2 – Non loin du
collège Nahaclan, Lot 3405, Ilot 385

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE SORO ET FILS » en
abrégé « ESF »

Objet :

- Le transport des personnes et des biens
- Le commerce général et le e-commerce
- Tous services de livraison de colis
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Anyama – Belleville 2 – Non loin du
collège Nahaclan, Lot 3405, Ilot 385

Dirigeant(s) M SORO DONIKPOHO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04186 du 11/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23064/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

